

Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine



Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20250522-d-2025-26-AU
Date de télétransmission : 26/05/2025
Date de réception préfecture : 26/05/2025

Extrait du registre des décisions du Maire

OBJET : Avenant de renouvellement de bail commercial - LOCAPOSTE

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122.22,
Vu la délibération n° 2020-22 du 23 mai 2020, donnant délégation au Maire pour prendre toutes décisions dans les matières prévues à l'article visé ci-dessus,
Vu le bail commercial qui a été consenti pour la période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2015 concernant les locaux situés au rez-de-chaussée du 1, place Marcellin Berthelot à La Frette-sur-Seine accueillant le bureau de poste,
Vu l'avenant de renouvellement de bail consenti pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2024,
Considérant qu'il convient de renouveler ce bail,

DECIDE

DE SIGNER un avenant de renouvellement de bail commercial avec la société LOCAPOSTE, dont le siège social est situé 111, boulevard Brune à PARIS 75014, pour les locaux situés au rez-de-chaussée du 2 rue Marcellin Berthelot à La Frette-sur-Seine, pour une durée de neuf années à compter du 1^{er} juillet 2025.

DIT que le loyer annuel en principal hors taxes et hors charges est fixé à 13 172 € et révisable chaque année.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à La Frette-sur-Seine, le 22 mai 2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val Paris,



Philippe AUDEBERT